

ment que ses paroles prophétiques de sir Wilfrid Laurier, qui a dit que le vingtième siècle est celui du Canada, sont de plus en plus vraies?

M. VINCENT DUPUIS (Laprairie-Napierville) (texte) : Monsieur le président, je me lève avec confiance pour m'acquitter de la tâche que le Gouvernement a bien voulu me confier. En cette occurrence, je soupçonne que le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et ses collègues ont voulu, tout en honorant mes compatriotes, rendre en même temps hommage à la mémoire de celui qui pendant au delà d'un quart de siècle a su conserver l'estime des siens et les représenter si dignement dans cette Chambre. Les citoyens de mon comté et tous ceux qui ont connu Roch Lanctôt garderont le souvenir que ses qualités dominantes furent, entre toutes, une ténacité qui ne chancelle pas, une franchise sans faux-fuyants et une honnêteté sans ostentation. Il répugne à mon tempérament de parler de mon humble personne, mais j'ai un devoir sacré à remplir : celui de rendre témoignage à la vérité en déclarant que Roch Lanctôt fut pour moi, à la fois, un bienfaiteur et un protecteur dévoué. Durant trois ans, j'avais frappé à bien des portes afin qu'on use de son influence pour m'aider à trouver une position qui m'aurait permis d'atteindre l'idéal que je m'étais fait de la vie, et, trois ans durant, je n'eus pour réponse que le mépris ou l'indifférence dédaigneuse de ceux à qui je m'adressais. C'est alors que la pensée me vint de m'adresser à Roch Lanctôt qui, tout de suite et sans hésiter, vint à Ottawa et obtint du ministre des Postes dans le gouvernement Laurier, aujourd'hui président de cette Chambre, la position convoitée qui m'a permis de faire mes études de droit à l'université McGill. Depuis ce jour, j'ai compris ce qu'est le libéralisme, ce libéralisme qui permet à tout citoyen de faire son chemin dans la vie, si humble, si pauvre et si méconnu puisse-t-il être, et d'ambitionner sa part légitime des droits que confère le titre de citoyen dans un pays démocratique comme le nôtre.

Le distingué chef du parti libéral avait donc raison de dire, lorsque le 31 mai dernier les honorables membres de cette Chambre firent l'éloge funèbre de mon prédécesseur, qu'il fut un patriote et un défenseur des droits du peuple, surtout du peuple agricole qu'il affectionnait tant. Comment en aurait-il pu être autrement, quand on sait qu'il venait de ce petit coin de terre que j'ai l'honneur de représenter. Sans doute, le Canada tout entier est une terre de prédilection où les plus nobles attributs de l'âme se développent comme par enchantement, mais, il me semble que nulle part ailleurs au Canada, il ne se trouve d'en-

[M. Gray.]

droit plus propice que dans mon pays pour favoriser l'éclosion des vertus qui font que le citoyen naît, grandit, vit et meurt n'ayant sous les yeux qu'une image et dans son cœur qu'un but : l'image d'un pays plus grand, plus prospère et plus uni, et le bût de le servir de façon à donner à ses compatriotes un peu plus de bonheur et de contentement. Et je n'en veux d'autre preuve, monsieur le président, que votre propre exemple. Il est doux au cœur de vos amis de Laprairie et de Napierville de nourrir cette pensée,—si illusoire soit-elle,—que si la renommée a porté au loin votre nom sur son aile, si vous présidez avec autant de tact, de distinction et de discernement les délibérations de cette Chambre, vous le devez un peu à vos affinités maternelles par lesquelles vous êtes si intimement lié à la vieille paroisse de Laprairie; et peut-être le devez-vous aussi un peu au fait qu'il vous fut donné de vivre dans cette atmosphère paisible et reposante, au milieu des braves gens de Saint-Edouard, quelques-uns des plus beaux jours de votre enfance. Sachant que j'ai grandi dans un milieu aussi favorable, vous ne serez pas surpris, lorsque j'aurai à prendre la défense et l'intérêt de mes commettants, et surtout de la classe agricole, si je fais preuve d'une ténacité qui paraisse aller jusqu'à l'intransigeance. Monsieur le président, il y aura vingt ans le 6 mai prochain, j'étais à l'emploi d'un marchand général dans un petit village américain près de la frontière, lorsque la triste nouvelle nous parvint qu'Edouard VII venait de rendre le dernier soupir. Je dois confesser que jamais le poids de l'exil ne m'a paru aussi lourd qu'à ce moment, jamais je n'ai été aussi profondément blessé de l'indifférence de ceux au milieu desquels je vivais alors, jamais je n'ai autant désiré retourner dans ma patrie et retrouver là des gens avec qui il m'aurait été possible de sympathiser, avec qui j'aurais pu m'unir pour prier le ciel de donner la paix éternelle à celui qui s'était fait l'apôtre de la paix universelle et que depuis on a si justement surnommé le roi pacificateur. Autant alors mon âme fut remplie de tristesse, autant aujourd'hui nos cœurs sont débordants de joie à la certitude que notre gracieux souverain a enfin recouvré la santé. Permettez, monsieur le président, que je me fasse l'interprète de ses loyaux sujets dans cette Chambre et au Canada en émettant le vœu sincère que la Providence le protège afin que pendant de nombreuses années encore il préside avec autant de noblesse aux destinées de son immense empire, car, pour nous, la couronne est non seulement l'emblème de l'autorité souveraine, mais elle est aussi la protectrice de notre nation encore dans son adolescence.

Nos cœurs furent appesantis de tristesse à la nouvelle de la mort du voisin au grand